

# Capsule d'information

Destinée aux professionnels de la santé

Direction de santé publique et responsabilité populationnelle

Vol. 7, no 2

Date : Le 8 mars 2017

## CHANGEMENTS AU CALENDRIER VACCINAL

### HÉPATITE A - HÉPATITE B

Les objectifs de ce numéro sont :

- Présenter les changements au calendrier vaccinal pour l'hépatite A et l'hépatite B.
- Exposer les principaux arguments du Comité d'immunisation du Québec (CIQ) pour ces changements.

À noter que cette capsule est un résumé et qu'il est toujours important de consulter le [Protocole d'immunisation du Québec \(PIQ\)](#) avant l'administration d'un vaccin.

#### En bref :

- Le PIQ précise que l'administration d'une seule dose du vaccin de l'hépatite A est suffisante pour protéger les jeunes en bonne santé de 1 à 19 ans en contexte de préexposition.
- En contexte de postexposition, une seule dose du vaccin de l'hépatite A est nécessaire à tout âge ( $\geq 6$  mois).
- Le PIQ précise que l'administration de 2 doses du vaccin de l'hépatite B à 6 mois d'intervalle est suffisante pour protéger les jeunes en bonne santé de 1 à 19 ans.

### HÉPATITE A

#### En contexte de préexposition

Au Québec, le vaccin de l'hépatite A est offert gratuitement aux enfants en 4<sup>e</sup> année du primaire sous la forme du vaccin combiné hépatite A et B (Twinrix). Il est aussi offert à certains groupes de personnes en particulier, tels les voyageurs.

Depuis novembre 2016, en contexte de préexposition, le PIQ précise que l'administration d'une seule dose du vaccin de l'hépatite A est suffisante pour protéger les jeunes en bonne santé de 1 à 19 ans.

Les recommandations concernant les nourrissons de 6 à 11 mois, les adultes de  $\geq 20$  ans et les personnes avec un état de santé particulier, telles les personnes immunosupprimées, demeurent inchangées.

Tableau synthèse : Nombre de doses du vaccin contre l'hépatite A par groupe d'âge en contexte de préexposition<sup>1</sup>

Âge	6 à 11 mois	1 à 19 ans	$\geq 20$ ans
Nombre de doses du vaccin hépatite A	2 doses <sup>2</sup> (La 2 <sup>e</sup> dose doit être donnée après l'âge de 1 an)	1 dose	2 doses <sup>2</sup>

<sup>1</sup> Voir le calendrier complet à la [section 10.4.1 du PIQ](#).

<sup>2</sup> Intervalle minimal de 6 mois

Ces décisions ont été prises suite à une revue des écrits scientifiques soulevant que :

- Après une dose du vaccin, la mémoire immunitaire est similaire à celle obtenue avec l'infection naturelle.
- Les cas d'infection d'hépatite A chez les personnes vaccinées, peu importe le nombre de doses reçues, sont extrêmement rares.
- Les données scientifiques sont limitées pour les nourrissons et les personnes de 20 ans et plus.

#### En contexte de postexposition

À tout âge ( $\geq 6$  mois), une seule dose du vaccin contre l'hépatite A est nécessaire en contexte de postexposition. Sauf exceptions ([PIQ section 11.1](#)), le vaccin contre l'hépatite A remplace les immunoglobulines.

## HÉPATITE B

Les capsules se retrouvent sur [le site du CIUSSS MCQ](#)

*Au Québec, le vaccin de l'hépatite B est offert dans le cadre du programme de vaccination des nourrissons. Il est aussi offert gratuitement en 4<sup>e</sup> année du primaire sous la forme du vaccin combiné hépatite A et B (Twinrix). Certains groupes de personnes peuvent aussi y avoir accès tels les voyageurs.*

Depuis novembre 2016, en contexte de préexposition, le PIQ précise que l'administration de **2 doses du vaccin de l'hépatite B à 6 mois d'intervalle est suffisante** pour protéger les jeunes en bonne santé de **1 à 19 ans**.

Les recommandations concernant les nourrissons de < 1 an, les adultes de ≥ 20 ans et les personnes avec un état de santé particulier, telles les personnes immunosupprimées, demeurent inchangées.

**Tableau synthèse : Nombre de doses du vaccin contre l'hépatite B par groupe d'âge en contexte de préexposition<sup>1</sup>**

Âge	< 1 an	1 à 19 ans	≥ 20 ans
Nombre de doses du vaccin hépatite B	3 doses	<b>2 doses</b> (intervalle de 6 mois)	3 doses

<sup>1</sup> Voir le calendrier complet à la [section 10.4.2 du PIQ](#)

Cette décision a été prise suite à une revue des écrits scientifiques soulevant que :

- Les titres d'anticorps des personnes ayant été vaccinées 2 ou 3 fois sont élevés et similaires.
- Les personnes de 1 à 19 ans répondent mieux à la vaccination que les autres groupes :
  - Les titres d'anticorps sont plus élevés chez les 1 à 19 ans que chez les nourrissons.
  - La proportion de jeunes (1 à 19 ans) avec des titres d'anticorps élevés est supérieure à celle chez les personnes de ≥ 20 ans.

### Vaccin Twinrix : particularité pour les 1 à 19 ans

Dans le cadre du programme de vaccination des élèves de la 4<sup>e</sup> année du primaire, **2 doses** du vaccin Twinrix sont présentement administrées.

Pour toutes les autres personnes âgées de 1 à 19 ans, une dose du vaccin combiné (Twinrix format junior ou adulte) suivie par une dose du vaccin contre l'hépatite B (intervalle de 6 mois) assurent une bonne protection contre les hépatites A et B.

#### IMPORTANT :

Depuis le 30 janvier 2017, nouveau numéro pour joindre le professionnel de garde en maladies infectieuses (voir les coordonnées en rouge)

### Région de la Mauricie et du Centre-du-Québec

#### Pour joindre le professionnel de garde en maladies infectieuses :

- Durant les heures ouvrables, par téléphone au : **819 693-3943** ou **1-877-693-3943** (sans frais)
- **En dehors des heures ouvrables, par téléphone au : 819-697-3333 – 0**

#### Déclaration par télécopieur confidentiel : 1-866-377-6236

- Lecture des télécopies durant les heures ouvrables